



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Associations

Question écrite n° 48664

Texte de la question

Mme Segolene Royal appelle l'attention de M. le Premier ministre sur le désengagement de l'Etat à l'égard des associations luttant pour les droits des femmes. En effet, un grand nombre d'associations dont le Mouvement français pour le planning familial, l'UFF-femmes solidaires, l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail, la Maison des femmes, Collectif féministe rupture, Association nationale des études féminines, ANCIC et les Nouvelles questions féministes, ont appris que leurs subventions pour 1997 étaient sévèrement réduites ou même supprimées. Certaines d'entre elles sont ainsi condamnées à disparaître. Aujourd'hui, le Gouvernement s'est pourtant engagé à organiser un débat national sur l'égalité participation des femmes et des hommes à la prise de décision politique. L'égalité politique ne peut se faire sans l'égalité dans la vie sociale et économique. Elle lui demande donc de rétablir au plus tôt les subventions destinées à ces associations qui luttent pour les droits des femmes, surtout à quelques semaines d'un débat parlementaire sur ce thème.

Données clés

Auteur : [Mme Royal Ségolène](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48664

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 890